

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 27 juillet 2020

L'an deux mil vingt le vingt-sept du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

27 présents + 1 pouvoir (28 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU, Thierry BOUYER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

1 pouvoir :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER

Excusés : Dominique GUILBOT, Claudie VALET

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 23 juillet

MAISON DE SANTE

Marchés de travaux et validation du plan de financement

- ✓ Vu le Code des marchés publics
- ✓ Vu la délibération du conseil communautaire D2019-03 du 9 janvier 2019 validant le marché de maîtrise d'œuvre

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ D'approuver le plan de financement joint en annexe, incluant la demande de subvention FEADER
- ✓ D'approuver le lancement de la consultation des entreprises pour les marchés de travaux sur la base des éléments suivants :
 - Allotissement et estimation du montant des marchés conformes au plan de financement ci-joint
 - Critères de choix :
 - Valeur technique : 45%
 - Prix : 45%
 - Délais : 10%

- ✓ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 27 Juillet 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20200813-203-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-08-2020

Publication le : 13-08-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Plan de financement prévisionnel construction d'une maison de santé à Airvault (juillet20)			
Dépenses		Recettes	
Etudes	111 613,50 €	Subventions	1 136 229,00 €
Maitrise d'œuvre	111 613,50 €	DETR	400 000,00 €
Travaux	1 324 800,00 €	Contrat Régional	200 000,00 €
Terrassement - Gros œuvre	319 100,00 €	CDAT	16 229,00 €
Charpente / Ossature / Bardage bois	254 100,00 €	Energie en Deux-Sèvres	20 000,00 €
Couverture zinc / Evacuation	58 200,00 €	FEADER	500 000,00 €
Etanchéité - Evacuation	29 400,00 €		
Menuiseries extérieures - serrurerie	84 200,00 €		
Menuiseries intérieures	55 400,00 €		
Plafonds suspendus	45 800,00 €		
Plafonds - Cloisons sèches - Isolation	103 300,00 €		
Agencement	23 000,00 €		
Faïence	9 800,00 €		
Peinture - Revêtements de sols	75 400,00 €		
Plomberie - Sanitaire	33 500,00 €		
Chauffage - Ventilation	149 000,00 €		
Electricité	84 600,00 €		
Frais divers	71 820,68 €		
Bureau de contrôle	5 660,00 €	Auto Financement	372 005,18 €
Coordonnateur SPS	2 587,50 €		
Publication marchés	1 000,00 €		
Publication BOAMP	2 000,00 €		
Géomètre			
_ Relevé topo	1 610,00 €		
_ Bornage division	1 000,00 €		
Etude géotechnique	2 340,00 €		
Concessionnaires (élec, eau, etc.)	3 000,00 €		
Modification ligne électrique	8 888,10 €		
Frais de dossiers (DOE, PC, etc.)	43 735,08 €		
TOTAL DEPENSES HT	1 508 234,18 €	TOTAL RECETTES HT	1 508 234,18 €
		FC TVA	296 892,88 €
		Reste à charge CCAVT du	
TVA (20%)	301 646,84 €	FCTVA	4 753,95 €
TOTAL DEPENSES TTC	1 809 881,01 €	TOTAL RECETTES TTC	1 809 881,01 €

Préfecture

079-200041416-20200813-203-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-08-2020

Publication le : 13-08-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48